



Comment nous joindre ?

nous nous tenons à votre disposition pour vous informer, vous aider et vous soutenir tout au long de cette nouvelle année scolaire 2012/2013.

nous assurons nos permanences sauf empêchement ou imprévu ou réunion :

- les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10h à 18h (y compris entre 12h et 14h)
- le mercredi aprem de 15h30 à 19h (sur RDV en dehors de ces horaires).

- vous pouvez nous joindre par téléphone au 05 62 34 90 54,
- vous pouvez nous joindre par courriel à l'adresse : snu65@snuipp.fr,
- vous pouvez nous adresser vos documents par fax au 05 62 34 91 06.
- vous pouvez consulter notre site départemental à l'adresse : <http://65.snuipp.fr/>

- nous nous déplaçons dans vos écoles à votre demande et dans le cadre de nos tournées.

- nous organisons des Réunions d'Information Syndicale (RIS) et/ou des stages pour débattre et construire avec vous les revendications nécessaires pour faire évoluer le système éducatif, notre métier et nos droits.



Comment nous joindre ?

nous nous tenons à votre disposition pour vous informer, vous aider et vous soutenir tout au long de cette nouvelle année scolaire 2012/2013.

nous assurons nos permanences sauf empêchement ou imprévu ou réunion :

- les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10h à 18h (y compris entre 12h et 14h)
- le mercredi aprem de 15h30 à 19h (sur RDV en dehors de ces horaires).

- vous pouvez nous joindre par téléphone au 05 62 34 90 54,
- vous pouvez nous joindre par courriel à l'adresse : snu65@snuipp.fr,
- vous pouvez nous adresser vos documents par fax au 05 62 34 91 06.
- vous pouvez consulter notre site départemental à l'adresse : <http://65.snuipp.fr/>

- nous nous déplaçons dans vos écoles à votre demande et dans le cadre de nos tournées.

- nous organisons des Réunions d'Information Syndicale (RIS) et/ou des stages pour débattre et construire avec vous les revendications nécessaires pour faire évoluer le système éducatif, notre métier et nos droits.